DREVANT ■ Le Syndicat explique l'incident constaté sur la commune par les galeries creusées par les ragondins

Une berge du canal de Berry s'effondre

Fragilisée par les galeries creusées par les ragondins, une berge du canal de Berry, côté piste cyclable, s'est effondrée, hier matin, à Drevant.

Marlène Lestang

ne partie de la berge du canal de Berry, du côté de l'itinéraire de la piste cyclable, s'est effondrée, hier matin, sur la commune de Drevant.

Alerté vers 7 h 30 par un habitant, témoin de la baisse soudaine et conséquente du niveau d'eau, le maire Patrick Bigot s'est rendu sur place.

« Avec mon adjoint, nous avons constaté l'existence d'une brèche de trois mètres de large, facilement, sur trois mètres à trois mètres cinquante de profondeur, entre l'embarcadère et le Merlon, à mi-chemin entre Drevant et le pontcanal de La Tranchasse », décrit-il.

« Exceptionnel »

Le Syndicat du canal de Berry explique cet effondrement par « les galeries creusées par les ragondins, depuis des années, qui ont



BRÈCHE. L'effondrement s'est produit du côté de la piste cyclable. PHOTO FOURNIE PAR LIONEL DELHOMME

créé des fuites dans le lit et la berge du canal », relaie Lionel Delhomme, vice-président en charge de la section allant d'Épineuil-le-Fleuriel à San-

La piste cyclable déviée sur l'autre berge le temps des travaux

Hier, après la mise en place d'une signalétique et d'un périmètre de sécurisation du site, une réunion d'urgence s'est tenue avec l'entreprise prestataire, les représentants et techniciens du Syndicat du canal de Berry et les élus : « Les services techniques de Saint-Amand-Montrond se sont chargés de réduire l'alimentation en eau, indique Lionel Delhomme. Dès ce mercredi, des "bigbags" vont être installés au niveau de l'embarcadère de Drevant, pour stopper l'eau qui rejoint naturellement la rivière Cher. Dans la foulée, la brèche sera colmatée avec de l'enrochement et de l'argile. »

Le Syndicat du canal de Berry estime à une semaine la durée des travaux, dont le montant n'est pas encore chiffré, « pour une remise en fonction de la piste cyclable fin avril ».

Une déviation est prévue, pour renvoyer les usagers de la véloroute sur l'autre berge, « sur environ 1,5 km », précise Lionel Delhomme.

Le ragondin, connu pour transformer les berges des cours d'eau en gruyère, est classé parmi les espèces exotiques envahissantes, et fait l'objet d'un plan de régulation. « Les trous qui occasionnent des fuites sur le canal sont récurrents, confirme Lionel Delhomme, mais là, c'est la conséquence de toute une colonie, c'est exceptionnel. »

Patrick Bigot, assurant que sa commune reste x très active dans la gestion de cette problématique, au côté du syndicat », rappelle que « la partie de berge qui s'est effondrée mardi comptait, l'an dernier, parmi les endroits à réparer en urgence. C'est précisément là qu'on avait localisé le plus de ragondins. »